



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2024-07

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif, établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment ses articles 5 et 20 ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juin 2021 portant nomination de Madame Hélène SURREL aux fonctions de directrice de l'IEP de Lyon,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Albane GESLIN, directrice des études, à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'IEP de Lyon les actes suivants :

- attestation de participation aux cours-projets de la *Public Factory* ;
- attestation de participation aux ateliers de la *Public Factory*.

Article 2 : Cette délégation s'applique aux attestations de tous les étudiants de l'établissement et à celles des étudiants extérieurs, participant aux cours-projets ou aux ateliers en vertu d'une convention de partenariat avec l'IEP de Lyon.

Article 3 : En cas d'absence ou empêchement de la personne désignée à l'article 1^{er}, délégation de signature est donnée à Madame Dominique PHILIPPE, responsable du service de scolarité et de mobilité internationale.

Article 3 : La délégataire rend compte, de manière exhaustive et à toute requête de l'autorité délégante, de l'utilisation qui est faite de la présente délégation.

Article 4 : Les dispositions de cet arrêté prennent effet à compter de sa signature et de sa transmission au recteur académique de région, chancelier des universités et prennent fin en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire.

Article 6 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, soumis à publicité. Il est affiché de manière permanente dans la *Public Factory* en lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers et publié au recueil des actes sur le site internet de l'IEP de Lyon.

1 exemplaire pour l'établissement

1 exemplaire pour l'intéressé, remis le 26/03/24

Signature

Signature manuscrite de
l'intéressé cachée par
sécurité

À Lyon, le 26/03/2024

La Directrice de l'IEP de Lyon



Hélène SURREL

1 exemplaire pour l'établissement

1 exemplaire pour l'intéressé, remis le 26/03/24

Signature

Signature manuscrite de
l'intéressée cachée par
sécurité [REDACTED]